



## Municipalité de Saint-Damien

### MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

DESTINATAIRE: Toute la population

EXPÉDITEUR : Direction générale de la Municipalité de Saint-Damien

DATE : 19 avril 2020

OBJET : **Bilan de la situation sur le coronavirus COVID-19 pour la Municipalité de Saint-Damien et informations d'intérêt général**

---

Nous souhaitons aujourd'hui faire le point sur certains sujets d'intérêt et vous fournir les dernières informations que nous jugeons pertinentes de vous communiquer.

Bien que la situation semble grandement s'améliorer de façon générale au Québec, il n'en demeure pas moins que les consignes et directives du gouvernement provincial font toujours appel à l'ensemble de la population afin de maintenir la distanciation sociale ainsi que le confinement. Dans ce contexte, les mesures qui suivent s'appliquent pour notre municipalité, notamment en regard de toute forme de rassemblement.

## **Annulation des cours de la programmation hiver-printemps 2020 du Service des loisirs**

Les cours de la programmation hiver-printemps 2020 du Service des loisirs ont tous été annulés. Le remboursement des frais inhérents déjà acquittés est actuellement en cours.

## **Report des inscriptions aux camps de jour**

Les inscriptions aux camps de jour pour les enfants ont été reportées au mois de mai.

Puisque la tenue de ces camps fait partie des activités impliquant des rassemblements, l'Union des municipalités du Québec s'est adressée dernièrement au directeur national de la santé publique du Québec afin de savoir si les camps de jour pourront être maintenus l'été prochain, et si oui à quelles conditions. Nous vous tiendrons informés des développements attendus prochainement.

## **Report de la fête de la famille**

La fête de la famille qui était prévue au cours du mois de mai a été reportée à une date indéterminée. Nous vous tiendrons informés lorsqu'une nouvelle date sera connue pour la tenue de ce bel événement.

## **Annulation de la fête nationale du Québec**

En raison de la conjoncture prévalant, la fête nationale du Québec (Saint-Jean) a été annulée cette année.

## **Fermeture des parcs municipaux**

Les parcs municipaux sont fermés à la population, et ce jusqu'à nouvel avis.

## **Autres informations d'intérêt**

### **Maintien des services essentiels - rappel**

Nous rappelons à la population que depuis le 24 mars, il n'y a plus aucune activité à l'intérieur des bureaux de la Municipalité. Physiquement, plus personne n'y est présent. L'édifice demeure cependant sous surveillance électronique constante. L'ensemble du personnel administratif travaille de la maison (télétravail). Les citoyens qui désirent se prévaloir de certains services administratifs de la Municipalité sont donc priés de ne pas se présenter sur place. Comme il a déjà été annoncé, ceux qui le souhaitent peuvent communiquer avec la réception de

la mairie par courriel à l'adresse [reception@st-damien.com](mailto:reception@st-damien.com) ou par téléphone au numéro 450 835-3419. Les appels téléphoniques déposés dans la boîte vocale et courriels seront traités à distance. De plus, les adresses courriels des directeurs de services ont également déjà été publiées. Il vous est donc possible de les joindre via courriel. Un suivi sera accordé dans les meilleurs délais.

### **Maintien des services de l'infirmière en milieu rural**

Les services de l'infirmière en milieu rural sont maintenus.

### **Prolongation de la date prévue pour l'enregistrement des chiens et l'achat de médailles**

La date prévue du 29 février pour l'enregistrement des chiens et l'achat de médailles est prolongée en raison de la fermeture des bureaux administratifs de la Municipalité, où les médailles y étaient vendues.

Nous rappelons cependant que l'enregistrement des chiens au cours de l'année 2020 est toujours requis.

### **Allègement du fardeau fiscal municipal**

Afin d'alléger le fardeau fiscal municipal de ses contribuables, le conseil municipal a convenu de ramener à 0% les frais d'intérêts et de pénalité pour les contribuables qui ne pourront acquitter dans le délai prescrit le second versement des taxes municipales de l'année 2020 et les versements subséquents, et ce jusqu'au 31 décembre 2020. Il en ira ainsi pour toute autre facturation municipale transmise au cours de l'année.

À cet effet, un projet de règlement devrait être adopté lors de la séance ordinaire du conseil le 21 avril prochain. Nous vous invitons à consulter prochainement le site Internet de la Municipalité où de plus amples détails seront fournis.

### **Crue printanière**

La température plutôt froide connue depuis plus d'une semaine et légèrement sous les moyennes saisonnières a un impact positif sur la crue printanière qui se déroule jusqu'à ce jour relativement sans trop de complication. Le temps frais favorise une fonte lente du couvert de neige encore abondant, ce qui a une incidence sur l'élévation du niveau des eaux des différents plans d'eau, dont la rivière Noire.

La Municipalité demeure en étroite communication avec la Sécurité civile qui transmet de façon régulière la mise à jour de ses données.

## Remerciements

Nous ne saurions terminer ce communiqué sans prendre le soin de transmettre nos sincères remerciements à tous nos commerçants, entrepreneurs locaux, maraîchers et organismes communautaires qui continuent de maintenir et d'offrir des services de première nécessité pour le bénéfice de tous. Votre implication dans le milieu, souvent dans des conditions difficiles, est d'une importance cruciale et pour ce, vous avez toute notre admiration.

Nous remercions également l'ensemble des citoyens pour leur collaboration à respecter les consignes et directives gouvernementales pendant cette crise. Votre implication et votre engagement font toute la différence. Alors merci encore!



Mario Morin  
Directeur général